

Lettre ouverte aux élu.es de Grenoble

L'école la Savane en Danger

A l'attention de :
M Clavier inspecteur de l'éducation nationale de Grenoble
M Piolle, Maire de Grenoble,
M^{me} Garnier, Élu.e à la ville de Grenoble,

Madame, Messieurs,

Il y avait deux écoles maternelles aux abords du parc La Savane, l'école Painlevé avec ses 4 classes et l'école La Savane avec ses 2 classes. On les disait appareillées, c'est-à-dire qu'elles se partageaient les élèves du quartier qui ensuite allaient en élémentaire à Painlevé. Ces deux écoles avaient leur indépendance pédagogique. Et puis, vous décidez de fusionner ces deux écoles, c'est à dire une seule équipe et une seule directrice pour deux lieux pédagogiques.

Un fonctionnement antidémocratique, un manque de respect du personnel et un simulacre de démocratie envers les parents :

Vous avez annoncé cette fusion, fin janvier, bien trop tard pour que les parents et les équipes enseignantes puisse mesurer l'ampleur du changement, et ses conséquences. Bien trop tard pour qu'ils et elles puissent s'organiser.

Non seulement vous avez pris de court les parents qui n'ont pu se concerter avant les conseils d'école, mais vous n'avez concerté en amont, ni l'équipe enseignante, ni le personnel municipal qui travaille au quotidien dans cette école et qui sont les plus expertes pour réfléchir à la pertinence de ce projet.

Ensuite, vous n'avez informé personne du résultat du vote du conseil municipal, ni les parents, ni le personnel.

Mépris total de votre part.

Une nouvelle organisation déstabilisante pour les parents, les élèves et les ATSEM dans le désintérêt total des décideurs :

Vous êtes-vous intéressé.es à l'impact de cette fusion sur les conditions de travail des personnels et des élèves, quand il y a une seule équipe pour deux lieux de travail ? Non. Pourtant lors du conseil d'école où Mme Garnier et M Clavier étaient présent.es, les parents, les enseignantes avaient exprimé leurs craintes.

Vous avez décidé la fusion de façon univoque et autoritaire, puis vous avez laissé le personnel gérer les problématiques telles que : comment répartir les élèves dans les deux structures, sur quels critères ? Comment gérer les fratries si les enfants ne se retrouvent pas dans les mêmes locaux ? Que va t-il arriver aux élèves ? Devront-ils elles

changer de locaux tous les ans ? Qui va gérer les déménagements, sur quel temps, pendant les vacances des enseignantes ? Les ATSEM qui avaient postulé pour une école, devront-elles aller travailler dans l'autre ? Qui va gérer le mécontentement des parents qui voient leur enfant changer de locaux après seulement une première année d'école ? Comment assurer un cadre et des repères fixes pour les enfants, en particuliers ceux souffrant d'un handicap ? Rajoutons qu'il est plus que difficile de gérer deux équipes enseignantes qui n'ont pas le même fonctionnement.

Votre décision provoque de la souffrance chez le personnel et une inquiétude légitime pour les parents.

Si nos craintes se vérifient, vous aurez participé activement à la disparition d'une petite école de taille humaine.

Les raisons évoquées de cette fusion surprise ont été multiples et variées. Aucune ne nous ont convaincues.

Est-ce pour faire des économies budgétaires ?

Car nous le savons, l'effectif des deux écoles est en baisse et nous savons que les fusions ont toujours facilité les fermetures de classe. Si la baisse se confirme l'année prochaine, une classe sera fermée et les 5 classes restantes seront regroupées à Painlevé car la directrice n'aura qu'un seul jour de décharge et ne pourra pas matériellement gérer deux locaux et l'école La Savane disparaîtra au mépris d'un service public de qualité.

Ce risque de fermeture avait été soulevé lors du conseil d'école en présence de M^{me} Garnier et de M Clavier. Aucune réponse rassurante n'avait été développée.

**Parce qu'un service public d'éducation de qualité doit être la priorité,
Parce que les personnels de l'Éducation National et municipal doivent être respectés,**

Nous demandons l'arrêt de cette fusion.